



## MODELEUR BIM : Les fonctions

**Son rôle** : Il est responsable de la production des maquettes numériques dont il a la charge.

**Son environnement hiérarchique ou fonctionnel** : Il applique les règles établies par le BIM Manager et travaille sous la supervision de son supérieur hiérarchique, le BIM Coordinateur.

Le BIM Modeleur travaille pour un bureau d'études techniques (structure, fluides...), pour le bureau d'études d'une entreprise ou un cabinet d'architecture. Il peut également travailler au côté des industriels souhaitant transcrire leurs catalogues en objets BIM paramétriques.



## Objectifs de la formation MODELEUR BIM

- Être capable de modéliser dans l'outil Autodesk Revit une maquette numérique de bâtiments depuis un nuage de points.
- Savoir produire les livrables à partir de la maquette numérique.



## Les financements accessibles

La formation Modeleur BIM est une formation **certifiante** (examen ACU Autodesk Revit), éligible aux financements :

- CPF [Code répertoire spécifique : RS1228]
- Pole Emploi
- Contrat de professionnalisation
- POEI
- Plan de développement des compétences

  **Zoom sur le contrat de professionnalisation****✓ Alternance**

- Le parcours se décompose en 3 modules :
  - Modélisation dans Revit : du Nuage de points à la maquette numérique : 151 heures
  - Relevé 3D et traitements dans un applicatif dédié (scan) : 21 heures
  - Modélisation avancée dans Revit : 49 heures
- Rythme :
  - 2 semaines de formation consécutives pour intégrer l'entreprise en étant opérationnel sur les fonctionnalités de base de l'outil de conception Autodesk Revit, puis 3 jours de formation par mois.
- Durée :
  - Le contrat de professionnalisation est un CDD dont la durée peut varier de 6 à 7 mois (pour l'intégration du niveau avancé)

**✓ Accompagnement :**

- 1 rendez-vous de suivi en entreprise à programmer conjointement avec le tuteur, l'apprenant, et le représentant de l'Académie du BIM
- Validation des acquis tout au long du parcours via des exercices ou appréciations des formateurs
- Echanges ouverts ou illimités entre apprenants et formateurs : création d'un canal réservé sur la plateforme collaborative Ms Teams

**✓ Subventions :****1. Aide à l'embauche Pole Emploi :**

- Demandeur emploi de 26 ans et + : Forfait pour l'employeur 1000€ au 3<sup>e</sup> mois du contrat, pour un temps complet
- Demandeur emploi de 45 ans et + : Forfait pour l'employeur 2000€ au 3<sup>e</sup> mois du contrat, pour un temps complet
- Personnes ayant un handicap : Forfait pour l'employeur 2000€ (pour un minimum de 24h travaillées hebdomadaire)

## 2. Prise en charge des frais de formation par l'OPCO :

- OPCO EP : 9.15€/heure
- OPCO Atlas : de 10 à 24€/heure (selon le profil de la personne embauchée)

## 3. Aide à la fonction tutorale :

- OPCO Atlas : de 230 à 345€/mois (maximum 3 mois)



## Informations

- **Horaires :**

Matin	9h-12h30
Après-midi	13h30 -17h

- **Lieu de formation :**

150 rue de la Découverte, Buroparc 2  
1<sup>er</sup> étage  
31670 Labège  
Locaux accessibles PMR.

- **Personne en situation de handicap :**

Nous accompagnons les personnes en situation de handicap dans leurs démarches d'accessibilité à notre formation, dans la mesure du possible. L'interlocuteur privilégié est l'Agefiph, service Ressource Handicap Formation.



## Nos partenaires

